

Monsieur,

Vous avez bien voulu m'interpeller sur le passage de 130 à 110 km/h sur nos autoroutes et je vous en remercie.

Tout d'abord, j'ai bien conscience que nous devons limiter notre dépendance aux hydrocarbures et renforcer notre lutte contre le réchauffement climatique. La crise actuelle nous oblige à aller plus loin et à agir pour transformer notre modèle de société et engager des mutations profondes dans nos modes de vie.

Je suis très attentif à l'acceptabilité des décisions de façon générale, notamment sur les changements et les efforts demandés aux Français en matière écologique. Une transition écologique trop brutale pourrait avoir des effets contraires au but recherché et des répercussions sociales. J'ai encore le souvenir de la période « gilets jaunes ».

Imposer le passage à 110 km/h sur nos autoroutes pourrait être perçu par nos concitoyens comme une mesure punitive, prise d'en haut, déconnectée de la réalité du terrain. Nous avons déjà vécu cette situation avec le passage de 90 km/h à 80 km/h. Sous la pression des citoyens, au 31 août 2022, 44 départements avaient décidé de relever totalement ou partiellement la vitesse de 80 à 90 km/h sur les routes secondaires.

C'est pour ces raisons que je ne crois pas les Français prêts aux 110 km/h sur l'autoroute. En tout cas pas avec des tarifs autoroutiers aussi élevés. Cela apparaîtrait comme une double peine.

Pour ce type de décision, j'aimerais que nous acquérions une culture du référendum à l'image des votations en Suisse. Les décisions seraient alors prises directement par les Français et non assimilées à des décisions imposées.

J'espère avoir répondu à votre interrogation et reste à votre disposition.

Bien cordialement,

Laurent Croizier

Député du Doubs